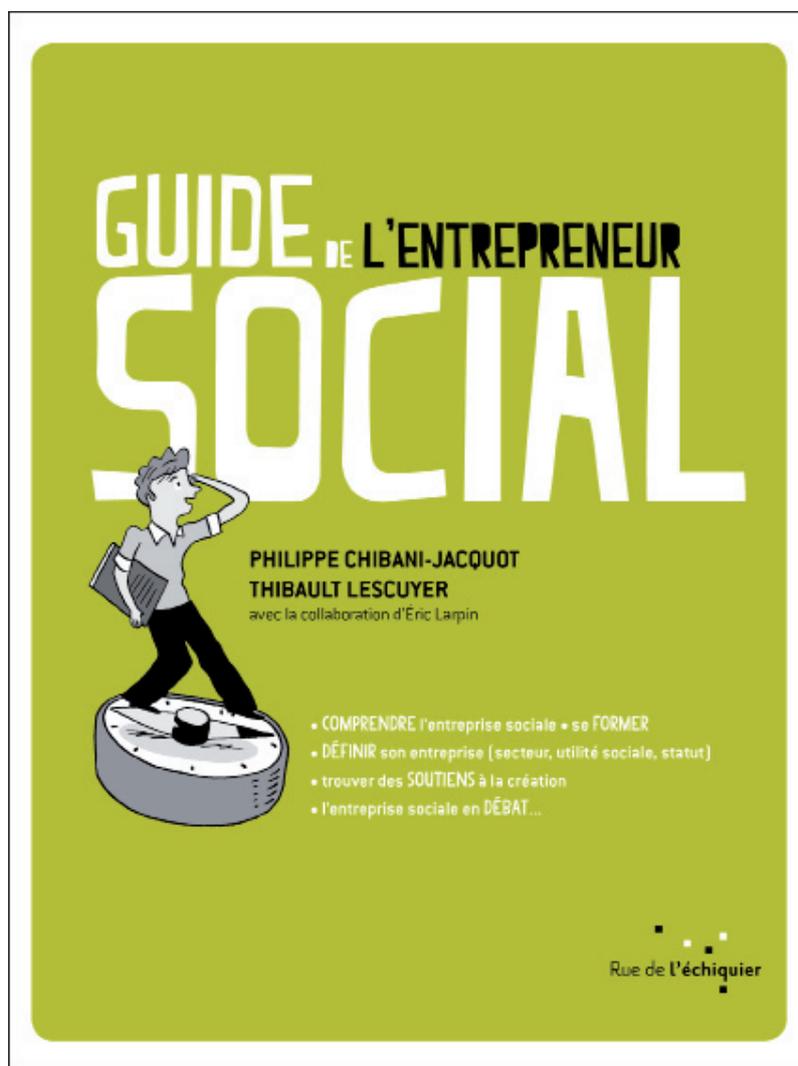


Revue de presse



Guide de l'entrepreneur social

Philippe Chibani-Jacquot

Thibault Lescuyer

avec la collaboration d'Éric Larpin

SOMMAIRE

Presse écrite

| | |
|---------------------------------------|----|
| <i>Mag 2 Lyon supplément Économie</i> | 3 |
| <i>Pèlerin</i> | 5 |
| <i>UP</i> | 6 |
| <i>FNADEPA</i> | 7 |
| <i>La Croix</i> | 8 |
| <i>Alternatives économiques</i> | 9 |
| <i>Caractère</i> | 10 |
| <i>Entraid'</i> | 11 |
| <i>Participer</i> | 12 |

Presse en ligne et blogosphère

| | |
|---------------------------------|----|
| <i>L'Entreprise (l'Express)</i> | 13 |
| <i>Courrier cadre</i> | 16 |
| <i>Entrepreneurs sociaux</i> | 17 |
| <i>Age Village Pro</i> | 18 |
| <i>Cides Chorum</i> | 19 |

Audiovisuel



Le temps de le dire - Stéphanie Gallet



Tous acteurs du changement - Sylvia Amicone



“Des bosseurs et **DES HUMANISTES**”

Le Guide de l'entrepreneur social, c'est la “bible” qu'a co-écrit le journaliste Thibault Lescuyer. Au programme: informations et témoignages pour se lancer dans l'Économie sociale et solidaire. Entretien.



Quel est l'objectif de ce nouveau livre?

Thibault Lescuyer: L'éditeur a rassemblé plusieurs auteurs afin de réaliser ce guide destiné aux créateurs d'entreprises de l'Économie sociale et solidaire avec une dimension “pratico-pratique”. C'est pour cela qu'on aborde les statuts, les dispositifs d'accompagnement et de financement... Avec une mise en perspective théorique et historique.

Quelles sont les racines historiques de l'Économie sociale et solidaire?

On fait généralement commencer l'histoire de l'ESS aux caisses rurales de crédit, aux coopératives ouvrières et aux sociétés mutuelles du XIX^e siècle. La volonté de prendre en main son destin avec une dimension collective est plus ancienne mais c'est à cette époque qu'ont été posés les fondements théoriques de l'ESS, en particulier par l'économiste bordelais Charles Gide.

Comment a évolué ce mouvement?

Les entreprises sociales sont aujourd'hui présentes dans tous les secteurs: BTP, services, haute technologie... On l'a illustré dans ce livre en prenant des exemples aussi variés que Rescoll une entreprise des Pyrénées spécialisée dans la R&D en chimie, Ardelaïne qui a relancé la filière laine en Ardèche ou encore Terres de Liens, basée dans la Drôme, qui achète des surfaces agricoles pour lutter contre la spéculation et faciliter l'installation en bio...

Qu'est-ce qu'une entreprise “sociale et solidaire” aujourd'hui?

Il n'y a pas de définition universelle. Dans notre livre, on a pris la définition couramment admise aujourd'hui. C'est-à-dire que l'entreprise sociale ne se définit pas seulement par ses statuts, coopératifs, associatifs ou mutualistes, mais aussi par ses services ou produits qui doivent être durables, sa volonté de créer des emplois, sa lucra-

“On voit arriver une nouvelle génération d'entrepreneurs de l'ESS diplômés d'écoles de commerce classiques. Exemple avec Guillaume Hermitte, jeune diplômé de l'ESSEC, fondateur de Puerto Cacao, du chocolat équitable”

tivité limitée et sa gouvernance démocratique. La loi Hamon sur l'ESS l'élargit à “l'objectif d'utilité sociale”: cohésion sociale ou territoriale, développement durable... Les deux types peuvent bien sûr se combiner.

Pourquoi il y a toujours ce débat nuancé entre statuts et objectifs?

Parce que les acteurs de l'ESS constatent eux-mêmes que certaines structures qui ont adopté ces statuts, en oublient parfois leurs valeurs. Alors que d'autres s'en inspirent sans en faire officiellement partie. De plus, certains acteurs de l'ESS refusent d'appartenir à une chapelle. Du coup, la définition de l'entreprise sociale est plus ouverte.

Mais il n'y a pas de marchands d'armes en association ou en scop!

Cet exemple est excellent car il montre les limites du statut juridique pour définir l'Économie sociale et solidaire. D'après le projet de loi Hamon, les coopératives rentrent “de droit dans le champ de l'ESS”, donc une scop de vente d'armes serait dans l'ESS. Ce qui ne sera pas le cas d'une entreprise non coopérative exerçant la même activité car elle aura du mal à expliquer qu'elle favorise la cohésion sociale. Cette ambiguïté est la conséquence assumée d'une loi qui ménage

ENTREPRENDRE AUTREMENT UN MINI-GUIDE À TÉLÉCHARGER

À l'occasion du dernier Salon des entrepreneurs à Lyon, le Conseil régional Rhône-Alpes et la Caisse des dépôts et consignations ont édité un livret pour sensibiliser à l'entrepreneuriat social en rappelant ses grands principes et son implantation dans la région tout en présentant les différents acteurs. Au programme: méthode pour élaborer son projet, parcours de financement... Disponible gratuitement sur le site www.rhone-alpesolidaires.org





la chèvre et le chou entre une vision historique de l'ESS axée sur les statuts et une vision axée sur les principes.

Vous trouvez cela choquant?

Non. Cela ne me semble pas poser de problème et cela laisse une certaine liberté: les financeurs de l'ESS privilégieront probablement d'autres activités que la vente d'armes pour créer de l'emploi et les acheteurs d'armes n'auront que faire du statut. D'ailleurs, les structures de l'ESS interviennent aujourd'hui le plus souvent dans la fourniture d'énergie renouvelable, l'éducation, la culture, le commerce équitable...

Qu'est-ce qui vous a intéressé dans le cas d'Ardelaine par exemple?

La réussite d'une utopie. Les fondateurs Béatrice et Gérard Barras ont relancé la filière de la laine ardéchoise en pleine crise du textile français. Ce qui n'avait rien de gagné d'avance. Elle a donc renouvelé une activité traditionnelle pour en faire quelque chose de moderne et ancré dans son territoire. Aujourd'hui, ils ont 40 salariés dans un petit village de 500 personnes. Des emplois non délocalisables. Une thématique très actuelle!

Il existe des formations spécifiques à l'ESS?

Oui mais elles sont peu nombreuses. Les fondateurs de ces structures partent souvent du terrain. Exemple dans le secteur social avec des petites associations devenues grandes. Ou par une approche métier avec des salariés qui ont créé ou repris des entreprises en scop dans des secteurs

qu'ils connaissent bien. Mais on voit aussi arriver une nouvelle génération d'entrepreneurs de l'ESS diplômés d'écoles de commerce classiques.

Pourquoi ils rejoignent l'ESS après ces études?

Parce que cela correspond davantage à leurs valeurs. D'ailleurs, ils débute souvent dans une entreprise traditionnelle avant de se réorienter vers l'Économie sociale et solidaire comme Chantal Mainguéné, la fondatrice de Môm'Artrre à Paris. Ou Guillaume Hermitte, jeune diplômé de l'ESSEC, fondateur de Puerto Cacao avec une filière de chocolat équitable.

Comment vous percevez ces entrepreneurs de l'ESS après les avoir rencontrés?

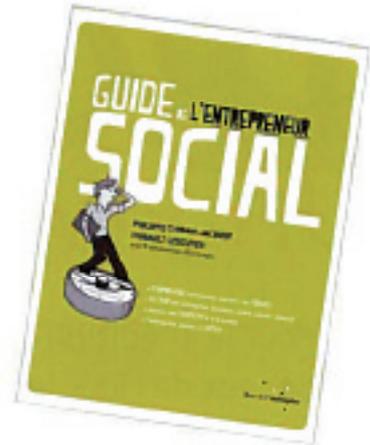
Ils sont d'abord loin des clichés selon lesquels ce seraient des rêveurs qui discuteraient de l'achat du moindre trombone. Ce sont avant tout d'incroyables bosseurs à fond dans leur aventure entrepreneuriale! Ils sont aussi d'une incroyable diversité dans leurs parcours, leur origine, leur formation... Et ce sont des humanistes qui placent l'humain au centre de leur démarche.

Mais ils doivent se confronter souvent à une dure réalité!

Oui. Et dans la réalité, ils se battent. Comme tous les chefs d'entreprise!

D'autres caractéristiques spécifiques aux entrepreneurs de l'ESS?

Ce sont souvent des pionniers. Prenez par exemple Patrick Jacquot le fondateur de la Mutuelle des motards. Il a créé une offre que les assurances classiques refusaient de proposer car elles jugeaient cela trop compliqué, pas assez rentable... Et maintenant, cette offre est reprise par les structures classiques. On retrouve cela dans l'énergie renouvelable, le recyclage...



Mag 2 Lyon - novembre 2013 - Tirage : 25 000

C'est vrai que ces structures résistent mieux aux crises économiques comme l'affirment les défenseurs de l'ESS?

C'est difficile de généraliser mais je crois que les entreprises qui résistent mieux, ce sont celles qui ne sont pas isolées mais accompagnées. Qu'elles soient en ESS ou pas.

Est-ce possible pour elles de trouver des sources de financement?

Il existe des banques coopératives mais aussi la Nef, les Cigales, les Garrigues... Au final, l'offre n'est pas si nombreuse. Le financement reste souvent une difficulté. Quand ils voient la réussite de certaines structures de l'ESS, certains affirment que c'était évident! Trop facile après coup. Ils oublient combien d'années de bataille et d'acharnement, il a fallu à ces entrepreneurs pour convaincre les sceptiques, mettre en place leur activité, la pérenniser, éventuellement la dupliquer sur d'autres territoires... Pour moi, ce qui résume le mieux l'ESS c'est la formule de Pierre Rabhi qui parle d'utopies concrètes!

Philippe Chibani-Jacquot, Thibault Lescoyer et Éric Larpin Guide de l'entrepreneur social, édition Rue de l'Echiquier, 384 pages, 25 euros

"Les fondateurs d'Ardelaine ont relancé la filière de la laine ardéchoise en pleine crise du textile français. Ils ont renouvelé une activité traditionnelle pour en faire quelque chose de moderne et ancré dans son territoire"



« FAIRE QUELQUE CHOSE DE PLUS DE SA VIE »

Ces « groupements » aux statuts différents partagent en effet trois exigences : recherche de profit nulle (pour les associations) ou limitée ; échelle des salaires réduite ; prises de décision collectives.

Ils sont des milliers à avoir créé des associations, des coopératives et des entreprises sociales pour « faire quelque chose de plus de leur vie ». Si le collectif prime, des personnalités fortes émergent, de la maison de couture de six salariés – deux en insertion – de Sakina M'Sa, à Paris, au groupe SOS, créé par Jean-Marc Borello, qui fédère 10 000 employés dans toute la France. Selon Jacques Dasnoy, délégué général du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves), « une nouvelle génération émerge, qui cherche à la fois la réussite et l'épanouissement personnel en se rendant utile. Les générations précédentes, pénétrées d'idéologies, rêvaient de transformer la société. Depuis les années 1990, les plus jeunes inventent des solutions pragmatiques ici et maintenant... en créant des sociétés ».

Et ce n'est qu'un début, assure Jean-François Draperi (2), professeur d'économie au Conservatoire national des arts et métiers. « Ce secteur est en effervescence dans le monde entier. Son dynamisme profite à tous. Quantité de dirigeants de coopérative, formés à la citoyenneté économique, deviennent leaders syndicaux ou hommes politiques. Je ne vois pas de limite à son essor. » De quoi oublier un peu la morosité ambiante !

(1) On l'appelle « tiers secteur » pour le distinguer du secteur privé et du secteur public.

(2) Auteur de *Rendre possible un autre monde*, Éd. Presses de l'économie sociale, 76 p. ; 5 €. Voir sa revue en ligne : www.recma.org

→ À lire : le très complet *Guide de l'entrepreneur social, collectif*, Éd. Rue de l'échiquier, 384 p. ; 25 €.



Sakina M'Sa recoud le tissu social en plus beau

La beauté, Sakina M'Sa la traque depuis toujours. Arrivée des Comores à Marseille à l'âge de 7 ans, en 1979, la fillette maîtrise à peine le français mais savoure déjà Boris Vian ou Verlaine. Un jour, une pièce de théâtre provoque sa vocation : elle découvre à quel point les costumes peuvent « toucher l'âme », sur scène comme dans la rue. Elle obtient une bourse pour étudier la mode, puis « monte » à la capitale en 1992. Ou plutôt à Bagnolet, en Seine-Saint-Denis, où elle ouvre l'Atelier du tissu social. Son ambition de créatrice se double déjà d'une volonté d'intégrer les personnes en marge, chômeurs ou immigrés. Plutôt que de choisir

des top-modèles filiformes, elle fait défiler des gens « normaux ». Après avoir remporté plusieurs prix pour ses créations, elle crée à Paris sa SARL « pour faire la preuve qu'on peut être rentable tout en étant solidaire ». Dans le quartier cosmopolite de la Goutte-d'Or, six personnes travaillent à ses côtés, dont deux en contrat d'insertion de deux ans. Sakina M'Sa applique à la lettre les principes de son *Manifeste pour un écosystème de la mode au XXI^e siècle*, qu'elle a affiché dans sa boutique. D'abord, l'exigence sociale, avec ces emplois aidés. Une « insertion par le beau » qui, selon elle, redonne confiance aux chômeurs.



UP LE MAG QUI INSPIRE LE QUOTIDIEN



UP - hiver 2014

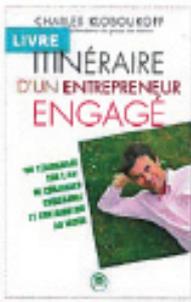
UP MÉDIATHÈQUE



► « **INNOVER DANS UN CONTEXTE MOROSE.** »
Tel est l'objectif d'Amandine Barthélémy, Sophie Keller et Romain Silitine. Ces trois diplômés de l'ESSEC et membres du collectif d'entrepreneurs Odyssem sont les

auteurs de « L'Économie qu'on aime », un essai qui propose un nouveau modèle économique. En s'appuyant sur des expériences concrètes et humaines, ils battent en brèche les idées reçues et valorisent de nouvelles pratiques.

« L'Économie qu'on aime », Amandine Barthélémy, Sophie Keller, Romain Silitine, éditions Rue de l'Échiquier, 2013, 112 pages, 10 €
► A.D.



► **PARCOURS D'UN ENTREPRENEUR BIO**
Écrit par Charles Kloboukoff, le président-fondateur du groupe Léa nature, qui commercialise des alternatives naturelles à plusieurs produits agrochimiques, « Itinéraire d'un entrepreneur engagé »

est un « témoignage sur l'art de conjuguer croissance et contribution au monde ». L'auteur revient sur son parcours, animé par l'ambition de développer des pratiques plus responsables. Il « offre à la réflexion de tous, et en particulier au monde de l'entreprise (...) une méditation sur le sens », selon Pierre Rabhi qui a préfacé l'ouvrage.

« Itinéraire d'un entrepreneur engagé », Charles Kloboukoff, éditions LeLac, 2013, 165 pages, 20 €
► A.D.



► DE NOUVELLES APPLIS GREEN

« Je mange, je donne, je ne jette pas. » La formule est claire. Elle résume l'essence de l'application « **CHECKfood** », destinée à lutter contre le gaspillage alimentaire. Votre smartphone localise la nourriture sur le point d'être périmée dans les lieux de vente les plus proches. Une fois alerte, l'utilisateur peut choisir l'option « Je mange », qui permet – en plus de ne pas gâcher de denrées – d'économiser sur son budget de consommation. L'option « Je donne » permet aux associations et partenaires de récupérer les aliments.

Comme l'indique son nom, l'application « **A chacun son circuit court** » offre le chemin le plus rapide vers des produits locaux, de qualité, à Lyon. Une carte interactive indique les relayeurs et vendeurs les plus proches. Au choix, plusieurs catégories comme les « paniers », « magasins de producteurs » et « épiceries ».

« **Paris mes adresses vertes** » est un formidable outil si vous cherchez un peu de nature dans la capitale. Des adresses bio aux espaces verts, rien de ce qui se rapporte à l'environnement n'échappe à l'application. Elle dispose d'ailleurs d'un système de recherche thématique très facile à utiliser.

Comment mieux juger la qualité de ce que l'on consomme ? « **Shopwise** » pourrait vous donner la réponse. Votre mobile identifie le code barre de votre produit et révéle immédiatement sa teneur. Une note de un à dix est ensuite attribuée. Elle prend en compte plus de 500 critères comme la présence d'OGM et de gluten ou encore l'attribution de labels de qualité.

► M.W.



► FONDER SON ENTREPRISE SOCIALE

Qu'est-ce qu'une entreprise sociale ? Quels sont les secteurs d'activité les plus favorables au développement d'une entreprise rentable et utile ? Comment choisir son statut ? Comment favoriser son utilité sociale ? Voici quelques questions auxquelles « Le Guide de l'entrepreneur social » tente de répondre. L'objectif ? « Prendre par la main » les porteurs de projets afin de les aider à créer et à développer leur entreprise sociale. Pratique et pédagogique, l'ouvrage s'appuie sur les expériences et les parcours de sept entrepreneurs.

« Le Guide de l'entrepreneur social », Philippe Clément-Jacquet, éditions Rue de l'Échiquier, 2013, 375 pages, 25 €
► A.D.

« La promesse de l'autre – Parce qu'une société désunie est une société désarmée » de Jean-Louis SANCHEZ, Editeur Les Liens qui Libèrent – 2 Imposso de Conti – 75008 PARIS (17 Euros)



Après le chacun pour soi, c'est maintenant la défiance qui caractérise les relations humaines dans notre pays. L'avenir s'obscurcit avec la crise, et les liens et les repères s'affaiblissent. Or, une société désunie est une société désarmée. La restauration de la confiance entre habitants et gouvernants s'impose donc dorénavant comme la toute première des priorités.

Et ce but n'est pas hors d'attente, car chacun découvre progressivement l'ampleur des dégâts engendrés par la progression de l'intolérance et de la violence ordinaire. Et l'on commence à admettre que s'il ne peut y avoir de fraternité sans sécurité, il ne saurait y avoir de sécurité sans fraternité. Autrement dit, comme l'avait annoncé Edgar Morin, avec la prise de conscience de la vulnérabilité vient le temps de la redécouverte de l'autre. L'époque est donc propice pour interroger notre conception du vivre-ensemble est bâtir un autre projet de société. En somme, un nouveau contrat social qui se fonderait sur une autre conception de la citoyenneté, une autre approche de la solidarité et une autre manière de gouverner. Une ambition qui, loin d'être utopiste, s'avère possible, si l'on accepte de s'inspirer des nombreuses initiatives créatives, mobilisatrices et fructueuses qui jalonnent notre pays, pour bâtir de véritables politiques de revitalisation des liens éducatifs, sociaux et démocratiques. Avec pour cap de faire prévaloir dorénavant la promesse de l'autre sur les promesses éphémères des joutes partisanes.

« Guide de l'Entrepreneur Social » de Philippe CHIBANI-JACQUOT et Thibault LESCUYER, Edition Rue de l'échiquier – 40 rue de l'Echiquier – 75010 PARIS (25 Euros)



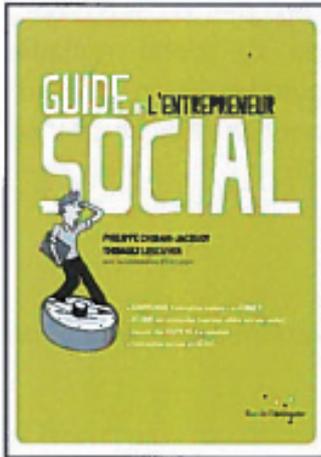
Ce Guide de l'entrepreneur social « prend par la main » le porteur de projet désireux de créer ou de développer une entreprise sociale, en répondant à toutes les questions qu'il peut être amené à se poser :

- Qu'est qu'une entreprise sociale ?
- Faut-il suivre une formation pour être à son tour entrepreneur social ?
- Comment faire son choix parmi toutes les formations existantes ?
- Quels sont les secteurs d'activité les plus favorables au développement d'une entreprise rentable et utile ?
- Comment choisir le statut de son entreprise ?
- Comment favoriser l'utilité sociale de son action ?
- Où trouver des financements et des soutiens, en phase de création, puis pour changer d'échelle ?
- Quels sont les grands débats qui animent le secteur de l'entrepreneuriat social ?



FNADDEPA - décembre 2013

« Guide de l'Entrepreneur Social » de Philippe CHIBANI-JACQUOT et Thibault LESCUYER, Edition Rue de l'échiquier – 40 rue de l'Echiquier – 75010 PARIS (25 Euros)



Ce Guide de l'entrepreneur social « prend par la main » le porteur de projet désireux de créer ou de développer une entreprise sociale, en répondant à toutes les questions qu'il peut être amené à se poser :

- Qu'est qu'une entreprise sociale ?
- Faut-il suivre une formation pour être à son tour entrepreneur social ?
- Comment faire son choix parmi toutes les formations existantes ?
- Quels sont les secteurs d'activité les plus favorables au développement d'une entreprise rentable et utile ?
- Comment choisir le statut de son entreprise ?
- Comment favoriser l'utilité sociale de son action ?
- Où trouver des financements et des soutiens, en phase de création, puis pour changer d'échelle ?
- Quels sont les grands débats qui animent le secteur de l'entrepreneuriat social ?





Alternatives Economiques



Alternatives économiques - février 2014

Un guide fort utile et complet pour mieux comprendre les différentes formes d'entrepreneuriat social : économie sociale, économie solidaire, entreprises solidaires, finances solidaires, etc. On y trouve les derniers chiffres sur l'économie sociale et solidaire, dont l'emploi représente 10 % du marché du travail en France. Jusqu'en 2011, l'emploi y augmentait plus vite que dans le privé marchand et le public. D'éventuels candidats à la création d'entreprises sociales y trouveront des conseils sur comment définir son projet, trouver des soutiens, etc. Surtout, le citoyen pourra y piocher de nombreux exemples, initiatives et contacts pour consommer autrement, s'habiller avec des vêtements équitables, adopter une mobilité durable, utiliser moins d'énergie, voyager autrement...

Guide de l'entrepreneur social, par Philippe Chibani-Jacquot, Thibault Les-cuyer (avec Eric Larpin)

Rue de l'échiquier, 2013, 375 p. 25 euros.

Des livres...

L'ÉCRITURE

Par Florence Drouot-Guyot et Antoine Guerin-Médard

En 2013, les livres ont été lus à hauteur de 10,5 milliards de copies...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Le livre est devenu un objet de consommation de masse...

Bonnes feuilles

Robert Doisneau

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

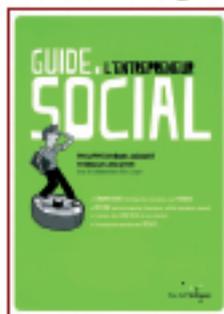
Il est trop tôt pour dire que l'œuvre de Robert Doisneau est terminée...

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

GUIDE DE L'ENTREPRENEUR SOCIAL

Par Philippe Chibani-Jacquot et Thibault Lescuyer

Cet ouvrage est un guide complet pour qui veut se lancer dans l'ESS (économie sociale et solidaire). Il définit ce qu'on entend par entrepreneur social, donne des éléments pour se former, avant d'apporter des informations sur les divers secteurs d'activité concernés (commerce équitable, gestion des déchets, énergie, médias, etc.) et sur les statuts envisageables (Scop, CAE, SCIC, SAS, etc.). La partie 4, elle, explique comment trouver des soutiens à la création (accompagnement, financement, subventions, etc.). Tout au long du livre, de nombreuses entreprises sont citées ainsi que sept chefs d'entreprises sociales qui livrent leur témoignage.



384 pages au format 17 x 23,5 cm, broché. Édité par les éditions Rue de l'Échiquier (Paris X*). Conception graphique et mise en page: Thierry Sestier. Illustrations: Laurent Audoin. Imprimé sur du papier



Caractère - avril 2014



REPÈRES BREVES

Par Pascal Bordeaux, Valérie Dahm, Vincent Demazel, Pierre-Joseph Delorme, Elise Poudevigne, Lise Montellier

Carrés des champs :

Le palmés
La 10^e édition du festival international du film documentaire sur la ruralité vient de s'achever à Ville-sur-Yvon.

Le grand prix du jury a été décerné à Jiko, le chose espérée, un film sur le combat de paysans sénégalais pour protéger leurs champs contre les animaux. ■ LM

→ Dvd disponible sur www.troisiemeportagauche.com

Des fruits et légumes « moches » mais bons

Les gueules cassées* est une démarche initiée par des producteurs de fruits et légumes médisé de valoriser des produits non standards. Des supermarchés se sont lancés dans la vente de ces fruits et légumes « moches » à un tarif de 30 à 40% inférieur à celui des produits calibrés, tout en conservant les mêmes qualités gustatives et nutritives. ■ PJD



Ces produits sont vendus sous la marque « Quoi ma Gueule ? »

Plus heureux, les salariés de l'ESS ?

Plus heureux que les autres ? Pas sûr. « Dans ce secteur privé de bon sens et d'attention (objectif social, gouvernement démoéthique, échelle des salaires réduite), les salariés sont attachés à un travail qui a un sens, mais n'ont pas de meilleures conditions de travail. » C'est ce qu'illustre le premier Baromètre de la Qualité de Vie au Travail, réalisé par le Cides et le Coa (enquête auprès de 6261 personnes travaillant en mutuelles, associations, fondations, coops). La plus grosse inquiétude est provoquée par les fusions de structures de l'ESS, qui génèrent chez plus de la moitié des salariés « une pression excessive, une dégradation de leur qualité de travail et un manque d'information sur ces processus. » ■ VDa



Les circuits courts progressent

Ils concernent 1/5 des agriculteurs, avec de grandes disparités selon les régions. Produits les plus représentés : fruits et légumes. Les exploitations en circuits courts sont plus petites que la moyenne, emploient davantage de main-d'œuvre et pratiquent souvent le bio. Un tiers allège plus de 75% de leur CA en circuits courts. ■ VDa



La biodiversité est nécessaire

L'Institut français mène des travaux en plein dans le débat actuel sur la biodiversité. Sur la forêt, il a observé que « la préservation de la biodiversité ne doit pas être perçue comme un frein à l'exploitation, ni se résumer à la sanctuarisation de zones forestières, mais plutôt comme une assurance de résilience des écosystèmes face aux changements futurs. » Il voit dans la biodiversité « une nécessité économique et sociale. » ■ LB

HORS CHAMP

Sur les pas de Léo, paysan

Emilie Delpeyrot et Louis Mazairey, éd. de Borel
Avec beaucoup de sensibilité, ce livre illustré raconte la vie de Léo Coursives. Ce dernier, à 80 ans, s'occupe encore d'une petite ferme traditionnelle dans le Tarn. 144p, 18€



Guide de l'entrepreneur social

Ph. Chibani-Jacquot et T. Lescuyer, éd. Rue de l'Echiquier
Aux nombreuses questions que se pose le (futur) entrepreneur social, cet ouvrage répond sans détour. Bien écrit, il regorge de témoignages, balaye les statuts et pose les vraies questions, sans éluder les débats qui agitent la sphère de l'entrepreneuriat social. 375p, 25€



Les « potagistes » ont du cœur

L'enseigne coopérative Gamme Vert lance dans le Nord Pas-de-Calais et en Picardie le « Potager citoyen » : elle distribue gratuitement des sachets de graines potagères et demande à ses clients de reverser le surplus de récolte aux Restos du Cœur. Objectifs : 40 000 « potagistes » et 100 t de dons en nature. ■ EP

→ Pour en savoir plus : potager-citoyen.com

Guide de l'entrepreneur social

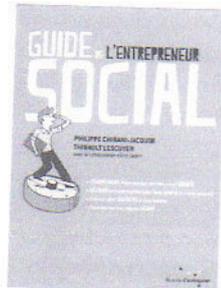
Ph. Chibani-Jacquot et T. Lescuyer, éd. Rue de l'Echiquier

Aux nombreuses questions que se pose le (futur) entrepreneur social, cet ouvrage répond sans détour. Bien écrit, il regorge de témoignages, balaye les statuts et pose les vraies questions, sans éluder les débats qui agitent la sphère de l'entrepreneuriat social. 375p, 25€



Participer - premier trimestre 2014

Guide de l'entrepreneur social



C'est un guide très complet sur l'entrepreneuriat social, que proposent Philippe Chibani-Jacquot et Thibault Lescuyer en collaboration avec Eric Larpin, bien connu des lecteurs du magazine Participer.

Avec une approche pragmatique, l'ouvrage apporte des informations sur les formations initiales et continues pour devenir entrepreneur social, les différents secteurs de prédilection des entreprises sociales, ainsi que toutes les bonnes

adresses de l'accompagnement à la création et au développement. Toutefois, le livre n'est pas qu'un « petit fûté » appliqué aux entreprises sociales : il aborde tous les sujets de fond liés à l'émergence des entreprises sociales en Europe, à savoir leur intégration dans le paysage traditionnel de l'ESS, leur utilité sociale, la question statutaire, celle de l'impact social et les débats les plus actuels. L'ouvrage donne la parole aux acteurs engagés dans cette voie et illustre son propos par de nombreux exemples.

Guide de l'entrepreneur social, Philippe Chibani-Jacquot, Thibault Lescuyer,

Rue de l'Echiquier, 375 pages, 25 €

Catherine Friedrich

Cinq idées reçues sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Après le vote de la Loi Hamon au Sénat, en plein coeur du mois de l'Economie sociale et solidaire (ESS), L'Entreprise a interrogé le journaliste Philippe Chibani-Jacquot, co-auteur d'un Guide de l'Entrepreneur social. Objectif : couper court aux idées reçues sur cette «économie assistée», «verte» et «plus démocratique». Interview désintox.

La loi Hamon votée au Sénat le 7 novembre 2013 encadré le secteur de l'ESS. Pour Philippe Chibani Jacquot, co-auteur avec Thibault Lescuyer du Guide de l'entrepreneur social, c'est « une reconnaissance de la part des pouvoirs publics ».

REUTERS

Idee reçue n°1: «Le profit est un moyen, pas une finalité», c'est le dogme de l'ESS (Economie sociale et solidaire). Une entreprise sociale ne serait donc pas une entreprise comme les autres...

Une entreprise sociale est chargée d'assurer sa viabilité économique. Et ça passe par le fait de générer des profits. Ce qui fait la différence entre une « ESS » et une autre entreprise, c'est la manière dont elle va utiliser ces profits, sachant qu'une entreprise sociale est censée, selon la loi de l'ESS votée au Sénat la semaine dernière, réinvestir majoritairement ses profits et donc ne pas les redistribuer aux actionnaires. Ce qui guide la répartition des bénéfices ce n'est donc pas la satisfaction des actionnaires, mais ce qui est le plus profitable à la pérennité de l'entreprise.

Idee reçue n°2: «Un entrepreneur social est forcément «vert»». D'ailleurs, la couverture de votre livre* est verte...

Ah! Le vert de la couverture ne vient pas de moi, mais je le trouve très bon. Il ne faut pas y voir une coloration politique même si l'on peut effectivement constater que dans les collectivités territoriales, les élus les plus actifs et les plus en avant sur la promotion de l'ESS, on les trouve du côté des écologistes. C'est vrai et c'est objectif. Mais c'est avant tout la couleur de l'optimisme qui caractérise le mieux cette économie, dans laquelle il s'agit de contrecarrer la marche du monde par des initiatives positives et des actions économiques. Au-delà, l'objectif d'être plus respectueux de l'environnement est l'un des premiers pas de l'entreprise sociale. C'est un fait historique.

Idee reçue n°3: «L'économie sociale doit être obligatoirement encadrée par une loi dédiée»

Je crois que ce qui était important pour les acteurs du secteur c'était d'avoir une vision unifiée, auprès du grand public, de ce qu'est que l'économie sociale. Car, ce secteur peinera toujours à montrer sa singularité



L'Entreprise (l'Express.fr) - 12 novembre 2013

1

L'EXPRESS ACTUALITE ECONOMIE FINANCE PERSONNELLE ENTREPRISE CURIOSITÉS STYLES TENDANCES

L'ENTREPRISE

Créer Générer Développer Idées Business Management SOLUTIONS BUSINESS

Accueil > Développer et innover > Développement durable

Cinq idées reçues sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Après le vote de la Loi Hamon au Sénat, en plein coeur du mois de l'Economie sociale et solidaire (ESS), L'Entreprise a interrogé le journaliste Philippe Chibani-Jacquot, co-auteur d'un Guide de l'Entrepreneur social. Objectif : couper court aux idées reçues sur cette «économie assistée», «verte» et «plus démocratique». Interview désintox.

Par Sébastien Pommeroy pour L'Entreprise.com, publié le 12/11/2013 à 17:30

Partager 100 Twitter 0 Facebook 0 LinkedIn 0 Print 0

La loi Hamon votée au Sénat le 7 novembre 2013 encadré le secteur de l'ESS. Pour Philippe Chibani Jacquot, co-auteur avec Thibault Lescuyer du Guide de l'entrepreneur social, c'est « une reconnaissance de la part des pouvoirs publics ».

Idee reçue n°1: «Le profit est un moyen, pas une finalité», c'est le dogme de l'ESS (Economie sociale et solidaire). Une entreprise sociale ne serait donc pas une entreprise comme les autres...

Une entreprise sociale est chargée d'assurer sa viabilité économique. Et ça passe par le fait de générer des profits. Ce qui fait la différence entre une « ESS » et une autre entreprise, c'est la manière dont elle va utiliser ces profits, sachant qu'une entreprise sociale est censée, selon la loi de l'ESS votée au Sénat la semaine dernière, réinvestir majoritairement ses profits et donc ne pas les redistribuer aux actionnaires. Ce qui guide la répartition des bénéfices ce n'est donc pas la satisfaction des actionnaires, mais ce qui est le plus profitable à la pérennité de l'entreprise.

Idee reçue n°2: «Un entrepreneur social est forcément «vert»». D'ailleurs, la couverture de votre livre* est verte...

Ah! Le vert de la couverture ne vient pas de moi, mais je le trouve très bon. Il ne faut pas y voir une coloration politique même si l'on peut effectivement constater que dans les collectivités territoriales, les élus les plus actifs et les plus en avant sur la promotion de l'ESS, on les trouve du côté des écologistes. C'est vrai et c'est objectif. Mais c'est avant tout la couleur de l'optimisme qui caractérise le mieux cette économie, dans laquelle il s'agit de contrecarrer la marche du monde par des initiatives positives et des actions économiques. Au-delà, l'objectif d'être plus respectueux de l'environnement est l'un des premiers pas de l'entreprise sociale. C'est un fait historique.

Idee reçue n°3: «L'économie sociale doit être obligatoirement encadrée par une loi dédiée»

Je crois que ce qui était important pour les acteurs du secteur c'était d'avoir une vision unifiée, auprès du grand public, de ce qu'est que l'économie sociale. Car, ce secteur peinera toujours à montrer sa singularité mais aussi son unité. On est plus sur une nébuleuse, une galaxie de structures et d'objets qui a du mal à être identifié comme un ensemble. Le fait qu'il y ait une loi ESS montre que du côté des pouvoirs publics on leur reconnaît cette utilité. Pour ce qui est de favoriser le développement, la structuration, les rapports entre les acteurs et les pouvoirs publics, il n'y avait pas besoin de passer par la loi. Maintenant, je pense qu'elle ne fait de mal à personne, et qu'elle va même plutôt faire du bien.

Idee reçue n°4: «Une entreprise sociale est plus démocratique qu'une autre»

Elle est censée l'être (mes). Dans les critères de reconnaissance d'une entreprise sociale et solidaire, il y a le fait d'être gouvernée démocratiquement. Ce qui implique dans ses statuts que les parties prenantes contribuent à la gouvernance de l'entreprise. Maintenant, il ne faut pas se tromper de démocratie. Il ne faut pas confondre démocratie économique et démocratie politique. Dans la démocratie politique, tout le monde exprime sa voix et la majorité l'emporte. La démocratie économique ce n'est pas un débat où la majorité va l'emporter. On ne peut pas chercher à créer une concentration de tous afin que le dirigeant ne décide pas tout seul. C'est une concertation dans laquelle il garde en tête les intérêts de chacun. Mais il ne faut pas se tromper non plus. Dans la loi ESS, il y a un article qui est désigné pour diriger et à partir de

Plus d'infos

- Requis d'inscription: Benoît Hamon fait le bonheur des cadres
- Projet de loi Hamon : la course grande
- Economie sociale et solidaire: les cinq objectifs de la loi Hamon
- Economie sociale et solidaire : une loi qui pourrait créer 100 000 emplois
- Contrôle fiscal: Quelles précautions prendre pour que son CIR soit accepté?

Rechercher des idées de business

Catégorie:

Rechercher

Newsletter

The Zapping Business

Tout à l'actualité entrepreneurs 1

Inscription

Voitures d'occasion

Recherchez un véhicule d'occasion

Trouvez votre bonheur avec plus de 260 000 véhicules d'occasion !

> Zéro profit

On va plutôt chercher à créer une consultation de tous afin que le dirigeant ne décide pas tout seul. C'est une concertation dans laquelle il garde en tête les intérêts de chacun. Mais il ne faut pas se leurrer non plus. Dans la loi Hamon, il y a un moment où il y a un patron et que les autres sont ses subordonnés, les subordonnés vont peut-être réfléchir à deux fois avant de critiquer le patron.

Idée reçue n°5: « L'ESS, c'est une multitude de petits business, souvent subventionnés, qui auront du mal à grandir... »

Les entreprises de l'ESS ne sont pas si subventionnées que cela. Finalement si l'on regarde les entreprises d'insertion par exemple, elles ne peuvent pas avoir plus de 30% de financement public pour être reconnues comme telles. Le reste doit venir des ressources du marché.

Maintenant, j'ai un regret concernant la loi Hamon. On n'encadre pas assez l'accès au financement de la BPI. Il y a une reconnaissance de ce qu'est l'innovation sociale, mais sur la question du financement, il n'y a pas de rencontre entre les outils de financement et les entreprises de l'ESS. Toute cette expérience d'un background commun n'existe pas. Ce qui fait que, sur la question du financement de l'innovation sociale, la BPI est encore un peu perdue. Elle reste confinée à des volets d'analyses financières, avec un évaluation classique de la pérennité des projets. C'est une question d'ingénierie financière qui n'est pas encore connue par les acteurs du financement, notamment sur le plan du retour sur investissement.



375 pages, éditions "Huit de l'échiquier" DR

mais aussi son unité. On est plus sur une nébuleuse, une galaxie de structures et d'objets qui a du mal à être identifié comme un ensemble. Le fait qu'il y ait une loi ESS montre que du côté des pouvoirs publics on leur reconnaît cette utilité-là. Pour ce qui est de favoriser le développement, la structuration, les rapports entre les acteurs et les pouvoirs publics, il n'y avait pas besoin de passer par la loi. Maintenant, je pense qu'elle ne fait de mal à personne, et qu'elle va même plutôt faire du bien.

Idée reçue n°4: «Une entreprise sociale est plus démocratique qu'une autre»

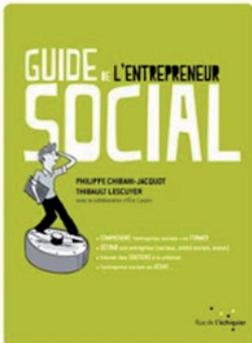
Elle est censée l'être (rires). Dans les critères de reconnaissance d'une entreprise sociale et solidaire, il y a le fait d'une gouvernance démocratique. Ce qui intègre dans les statuts que les parties prenantes contribuent à la gouvernance de l'entreprise. Maintenant, il ne faut pas se tromper de démocratie. Il ne faut pas confondre démocratie économique et démocratie politique. Dans la démocratie politique, tout le monde exprime sa voix et la majorité l'emporte. La démocratie économique ce n'est pas un débat où la majorité va l'emporter. On va plutôt chercher à créer une consultation de tous afin que le dirigeant ne décide pas tout seul. C'est une concertation dans laquelle il garde en tête les intérêts de chacun. Mais il ne faut pas se leurrer non plus. Dans le cas d'une Scop par exemple, il y en a un qui est désigné pour diriger et à partir de ce moment-là, c'est lui le patron! Et c'est justement là que se situe la limite à la démocratie. A partir du moment où il y a un patron et que les autres sont ses subordonnés, les subordonnés vont peut-être réfléchir à deux fois avant de critiquer le patron.

Idée reçue n°5: « L'ESS, c'est une multitude de petits business, souvent subventionnés, qui auront du mal à grandir... »

Les entreprises de l'ESS ne sont pas si subventionnées que cela. Finalement si l'on regarde les entreprises d'insertion par exemple, elles ne peuvent pas avoir plus de 30% de financement public pour être reconnues comme telles. Le reste doit venir des ressources du marché. Maintenant, j'ai un regret concernant la loi Hamon. On n'encadre pas assez l'accès au financement de la BPI. Il y a une reconnaissance de ce qu'est l'innovation sociale, mais sur la question du financement, il n'y a pas de rencontre entre les outils de financement et les entreprises de l'ESS. Toute cette expérience d'un background commun n'existe pas. Ce qui fait que, sur la question du financement de l'innovation sociale, la BPI est encore un peu perdue. Elle reste confinée à des volets d'analyses financières, avec un évaluation classique de la pérennité des projets. C'est une question d'ingénierie financière qui n'est pas encore connue par les acteurs du financement, notamment sur le plan du retour sur investissement.

Par Sébastien Pommier pour L'Entreprise.com, publié le 12/11/2013 à 17:30





Livre : Guide de l'entrepreneur social

Par Chloé Goudenhooff, le Mercredi 16 Octobre 2013



Courrier cadre - novembre 2013

Le Guide de l'entrepreneur social, publié par les éditions Rue de l'Échiquier, propose de répondre aux questions de ceux qui souhaitent se lancer dans ce type d'entrepreneuriat.

Alors que la loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire est sur le point d'être adoptée, *Le Guide de l'entrepreneur social* propose de répondre aux questions de ceux qui souhaiteraient se lancer dans ce type d'entrepreneuriat.

Partage d'expériences

L'ouvrage propose un panorama complet du secteur, une présentation des formations initiales et continues qui existent en France, les questions à se poser au moment de se lancer dans l'aventure, un tour d'horizon des structures et programmes susceptibles d'accompagner et de financer les projets. Les sujets abordés seront éclairés par des témoins qui rendront compte de leur expérience : José Alcorta (Rescoll), Béatrice et Gérard Barras (Ardelaine), Jérôme Deconinck (Terre de Liens), Guillaume Hermitte (Puerto Cacao), Patrick Jacquot (Mutuelle des Motards) et Chantal Mainguené (Môm'artre).

Les débats de l'ESS

Le livre contient enfin trois entretiens sur des sujets qui animent l'ESS : Christelle Van Ham et Alain Caillé sur l'impact social, Christophe Chevalier et Philippe Frémeaux sur la gouvernance démocratique, Jean-Marc Borello et Emmanuel Kasperski sur le changement d'échelle.

Guide de l'entrepreneur social, Philippe Chibani-Jacquot, Thibault Lescuyer et Eric Larpin, éditions Rue de l'Échiquier, 384 pages.

Parution du Guide de l'entrepreneur social

Le 7 novembre 2013, les éditions Rue de l'Échiquier publieront le Guide de l'entrepreneur social. Ce guide a pour ambition de donner au créateur d'une entreprise à finalité sociale toutes les informations nécessaires à la réalisation de son projet.

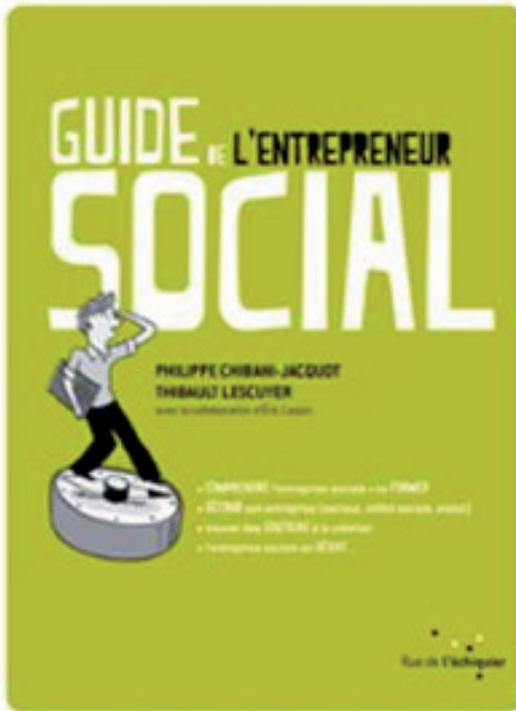
Contenu du guide

Alors que la loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire est sur le point d'être adoptée, Le Guide de l'entrepreneur social propose de répondre aux questions de ceux qui souhaiteraient se lancer :

- ▶ la première partie, « Comprendre l'entreprise sociale », dresse un panorama exhaustif du secteur : quels sont les profils des entrepreneurs sociaux ? quelles sont les grandes tendances en France, entre économie sociale historique et social business ? comment se développe le secteur dans les autres pays du monde ?
- ▶ La deuxième partie, « Se former », consiste en une présentation exhaustive des formations initiales et continues qui existent en France.
- ▶ La troisième partie, « Définir son entreprise », fait le tour des questions à se poser au moment de se lancer dans une aventure entrepreneuriale de ce type : quel secteur d'activité ? quel statut ? quel objectif social ?
- ▶ La quatrième partie, « Trouver les soutiens à la création », recense l'ensemble des structures et programmes susceptibles d'accompagner et de financer les projets.
- ▶ La cinquième partie, « L'entreprise sociale en débat », permet de faire succinctement le tour des grands débats qui animent le secteur via trois grands entretiens : Christelle Van Ham et Alain Caillé sur l'impact social ; Christophe Chevalier et Philippe Frémeaux sur la gouvernance démocratique ; Jean-Marc Borello et Emmanuel Kasperski sur le changement d'échelle.



Partage d'expériences

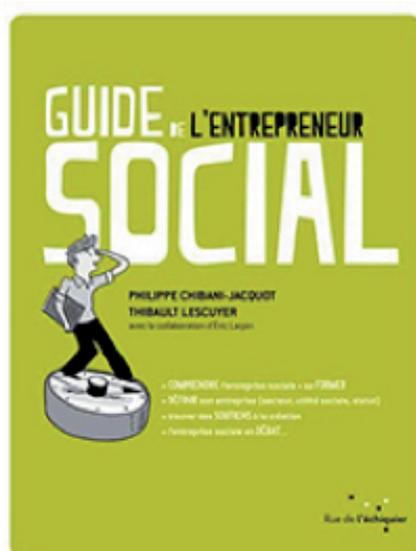


Tout au long de l'ouvrage, de « grands témoins » éclairent les différents sujets abordés en rendant compte de leur expérience. Il s'agit de José ALCORTA, fondateur et P.D.G. de Rescoll, SCIC de recherche et développement ; Béatrice et Gérard BARRAS, fondateurs d'Ardelaine, coopérative ardéchoise ; Jérôme DECONINCK, directeur de Terre de Liens, fonds de dotation pour l'agriculture paysanne et biologique ; Guillaume HERMITTE, gérant fondateur de l'entreprise de commerce équitable et d'insertion Puerto Cacao ; Patrick JACQUOT, membre fondateur et actuel président de la Mutuelle des Motards ; Chantal MAINGUENÉ, fondatrice de la franchise Môm'arte.



Entrepreneurs sociaux - novembre 2013

Guide de l'entrepreneur social par Philippe Chibani-Jacquot et Thibault Lescuyer aux éditions Rue de l'échiquier



Alors que le ministère de l'Economie sociale et solidaire prépare son projet de loi visant le déploiement de ces 200 000 entreprises et structures qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale en donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits, les éditions Rue de l'échiquier proposent un nouveau Guide de l'entrepreneur social.

Ce guide se veut motivant, pratique et concret pour les entrepreneurs, à l'instar du Groupe SOS et de son fondateur Jean-Marc Borello ([publié Rue de l'échiquier](#)).

Au sommaire

1. Comprendre l'entreprise solidaire (quelles réussites, quels dangers)
2. Se former : formations initiales et continues, Business School
3. Définir son entreprise : secteur d'activité, statut (Scop, CAE, Scic, association, SAS, structure d'insertion par l'activité économique...)
4. Trouver les soutiens à la création (DLA, Ashoka, France active,

Bpifrance/Oséo...)

5. L'entreprise sociale en débat (attention au changement d'échelle...)

[Le Guide de l'entrepreneur social](#) [Broché]

Philippe Chibani-Jacquot , Thibault Lescuyer, Eric Larpin

EUR 25,00

Broché: 408 pages

Editeur : Rue de l'Échiquier; Édition : 1 (19 septembre 2013)

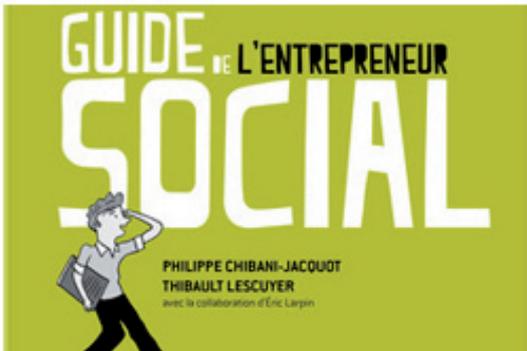
Collection : Rue de l'échiquier hors collection

[Pour commander en ligne Le Guide de l'entrepreneur social](#)



Entrepreneurs sociaux, suivez le guide !

30/04/2014 | BRÈVES |



Les éditions Rue de l'Echiquier publient un *Guide de l'entrepreneur social*. Près de 400 pages ponctuées d'exemples concrets et d'illustrations pour prendre par la main et orienter les porteurs de projets !

Co-rédigé par Philippe Chibani-Jacquot et Thibault Lécuyer, avec la collaboration d'Eric Larpin, ce guide annonce la couleur dès la couverture (verte, comme il se doit) : il s'agit ici de comprendre l'entreprise sociale, se former, définir le secteur, l'utilité sociale, le statut de son entreprise, trouver des soutiens à la création, jusqu'à mettre l'entreprise sociale en débat.

Rescoll, Ardelaine, Terre de Liens, Puerto Cacao, Mutuelle des Motards, Môm'artre : véritable fil rouge de l'ouvrage, ces six

entreprises sociales et les parcours de leurs fondateurs sont décortiqués ; leur expérience sert de référence et de base pour décliner concrètement les étapes de la mise en place d'un projet d'entrepreneuriat social, depuis la formation jusqu'aux financements.

Cinq parties permettent d'aborder toutes les facettes de ce type d'entreprise. **La partie 1, « Comprendre l'entreprise sociale »**, permet au lecteur de découvrir et mieux comprendre le secteur et ses acteurs, en France et dans le monde. **La partie 2, « Se former »**, apporte des éléments de réflexion sur la pertinence d'une formation – et si oui, laquelle choisir ? **La partie 3, « Définir son entreprise »**, conseille le jeune entrepreneur dans ses choix avant de se lancer dans l'aventure. **La partie 4, « Trouver des soutiens à la création »**, recense et présente les structures, programmes, dispositifs et outils d'accompagnement et de financement. Enfin, la partie 5, « L'entreprise sociale en débat », prend de la hauteur à travers trois regards croisés de professionnels et spécialistes du secteur, Christelle Van Ham et Alain Caillé sur l'impact social ; Christophe Chevalier et Philippe Frémeaux sur la gouvernance démocratique ; Jean-Marc Borello et Emmanuel Kasperski sur le changement d'échelle.

Presque 400 pages de conseils et témoignages, un format souple, des illustrations ludiques : le lecteur profite d'un ouvrage enrichissant, fluide et agréable à lire. En conclusion, le parcours de l'entrepreneur social est semé d'embûches... pas si insurmontables si on est bien accompagné.e !

Un livre paru aux [éditions Rue de l'Echiquier](#)